

Préambule des statuts du PRES de l'Université de Lorraine

Les statuts et le règlement intérieur du futur PRES de l'Université de Lorraine qui vont être soumis à votre approbation doivent être compris comme le cadre d'un objectif politique précisé par ce préambule.

Dans la perspective de la création de l'Université de Lorraine, les quatre établissements ont besoin d'un support pour la coordination, la coopération et les éventuelles mutualisations qu'ils souhaitent poursuivre et accroître. Le bilan après deux ans de fonctionnement de l'E.P.C.S. de Nancy-Université montre comment il est intervenu dans cet esprit au service des trois universités de Nancy. Le rapprochement à l'échelle régionale nécessite que l'outil évolue et devienne partagé par les quatre établissements.

De manière précise, le PRES de l'Université de Lorraine est destiné à :

- **gérer** des flux d'argent mis en commun par tout ou partie des quatre établissements pour la réalisation de projets communs ;
- assurer des **services** que tout ou partie des quatre établissements veulent mutualiser et bénéficier à ce titre de mise à disposition de personnels et de moyens matériels ;
- offrir une **assistance** logistique à des démarches ou des opérations que les établissements mènent ensemble sans qu'elles débouchent nécessairement sur la mutualisation d'un service.

La démarche de rapprochement universitaire à l'échelle lorraine est un projet qui bénéficiera du support offert par le PRES mais qui ne doit pas lui être identifié. L'entière responsabilité politique du rapprochement et de ses étapes préalables reste une prérogative de chacun des établissements. Aucune décision du conseil du PRES ne s'impose aux établissements alors qu'inversement les décisions politiques des établissements s'imposent au PRES.

Le mode de fonctionnement des instances du PRES., en particulier la présidence tournante, le positionne sans aucune ambiguïté comme une structure de service, concrétisation de nos ambitions communes, et non comme un cinquième établissement supra-ordonnant.

Le PRES de l'Université de Lorraine que nous souhaitons fonder, à quatre, est un outil au service des universités lorraines. Il n'est ni l'embryon ni le modèle de la future Université de Lorraine.

Le PRES n'est pas une étape sur le chemin qui nous mènera à l'Université de Lorraine, il est seulement un moyen qui nous permettra de parcourir ce chemin.

Domaine	Mission	Mode d'action
Recherche	Gestion unique de certains laboratoires communs.	Gestion
	Organisation d'appels d'offres pour projets transdisciplinaires.	Assistance Gestion
	Lieu de concertation pour la politique scientifique universitaire lorraine.	Assistance
	Coordination de réponses à des demandes externes.	Assistance
	Support du « Bureau d'Innovation Recherche » (BIR).	Service
	Support de la Culture Scientifique et Technique (CST).	Service
Formation	Inscription des doctorants et délivrance du diplôme.	Assistance Gestion
	Organisation des manifestations « doctorats ».	Assistance Gestion
	Assistance logistique commune aux Ecoles Doctorales	Assistance Gestion
	Support du « Bureau d'Innovation Pédagogique » (BIP).	Service
	Support du « Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle » (BAIP).	Service
	Support du service « NU(LU)TICE ».	Service
	Support de la formation continue « NU(LU)FC ».	Service
	Lieu de concertation pour la politique de formation et la présentation de l'offre.	Assistance
	Coordination de réponses à des demandes externes.	Assistance
	Promotion de l'offre de formation. Organisation de la participation aux salons.	Assistance Gestion
Pilotage	Gestion de certains projets communs aux trois universités de Nancy dans le cadre du Contrat Quadriennal.	Assistance Gestion
	Assistance au Centre de Ressources Assurance Qualité et soutien des manifestations « qualité ».	Assistance Gestion
	Communication institutionnelle commune.	Service
	Valorisation.	Service
	Guichet unique pour l'accueil des étudiants étrangers.	Service
	Coordination et assistance pour appels d'offres européens.	Service
	Coordination des politiques internationales et accueil des services Relations Internationales.	Assistance Gestion
	Lieu de concertation pour la politique de Ressources Humaines et son évolution.	Assistance
	Assistance logistique pour la démarche de rapprochement.	Assistance Gestion
Immobilier	Mise en œuvre d'une politique immobilière commune.	Service
	Assistance logistique pour le dossier « Plan Campus ».	Assistance Gestion
Vie étudiante	Lieu de concertation pour la politique « Vie Etudiante lorraine ».	Assistance
	Soutien logistique et matériel à certains projets.	Assistance Gestion